

Discours des Vœux 2018

Madame La secrétaire départementale, Marie EVRARD.

Monsieur le représentant du Commandant de la brigade de gendarmerie de Migennes.

Mesdames et Messieurs les Maires des communes de la C.C.A.M.

Mesdames et Messieurs les élus.

Mesdames, Messieurs représentant les Associations communales.

Mesdames et Messieurs les enseignants

Mesdames, Messieurs

Merci de votre présence.

Je vous prie de bien vouloir excuser :

Monsieur le Conseiller départemental, Maire de Migennes et Président de la Communauté de Communes, François BOUCHER

Monsieur le Député André VILLIERS

Monsieur le Président du Conseil Départemental Patrick GENDROD représenté par François BOUCHER et Marie EVRARD.

Nous excusons celles et ceux qui pour diverses raisons ne peuvent être parmi nous.

Depuis l'an 2000 une tradition : présenter les vœux à la population, aux associations et aux différents corps constitués. Ce qui devait être une exception au passage à l'an 2000 est à ce jour la 19^{ème} édition.

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom, je vous souhaite tous nos vœux de santé, de prospérité de réussite et le succès dans vos projets, ainsi que l'accomplissement de vos rêves, à vous présents et à tous ceux qui vous sont chers.

En ce début d'année, encore une fois, nous vous associons à la douleur de toutes les familles touchées par les attentats, tant en France que dans les autres nations.

Un renforcement des moyens de prévention exige une vigilance de tous et un respect de la signalisation.

Par le travail important réalisé par les gendarmes sous le commandement du Lieutenant ALLUCHON, nouvellement nommé, (travail pas toujours visible), une baisse sensible de la délinquance locale est constatée. L'important est de veiller et ceci est de la responsabilité de tous.

Toute situation paraissant anormale doit être signalée en Mairie ou à la Gendarmerie.

A cet effet, Monsieur le Préfet LATRON nous a invités, ainsi que la commune de Villeneuve l'Archevêque, à signer en Préfecture le 20 décembre 2017 la convention de vigilance citoyenne en présence des médias locaux et du colonel Régnal BOISMOREAU, responsable gendarmerie du département.

Je remercie les Charmoysiens référents de l'organisation nécessaire au fonctionnement. Chacun se fera connaître dans son quartier afin que vous puissiez les informer en cas de soupçons.

Il faut être vigilant et observateur car nous craignons la recrudescence de vols dans notre secteur. Soyons vigilants et réactifs, la sécurité est l'affaire de tous citoyens.

La mise en place avec l'appui de la gendarmerie de la vigilance citoyenne est effective ; des panneaux indiquant cette vigilance citoyenne à l'entrée de la commune sont posés. Espérons que cela participe à dissuader les voleurs.

D'autre part, la convention police passée avec la ville de Migennes est maintenant signée. La présence de la police interviendra dans quelques semaines sur notre commune. Espérons que certains comportements changeront.

2018 sera une année sans élection, 2017 nous ayant donné un jeune Président de la République ainsi qu'une Assemblée Nationale grandement renouvelée. Une grande inconnue et inquiétude pour nos budgets la disparition de la Taxe d'habitation. Comment sera-t-elle compensée ? Devrons-nous taxer davantage le foncier bâti ? Dans tous les cas, il nous faudra aller vers plus de mutualisation entre les communes voisines si nous voulons maîtriser nos budgets.

BILAN des réalisations durant l'année 2017

Les moyens financiers étant quelque peu diminués, nous assurons en priorité l'entretien du patrimoine communal.

Le programme prévu en 2017 a été presque totalement réalisé :

- Le parking handicapé de l'Église a été réalisé.
- Mise aux normes accessibilité des foyers aux anciennes écoles.
- Travaux de voirie, entretien et modernisation.
- Amélioration de la décoration de Noël. Programme pluriannuel.
- Remplacement des abris bus. Programme défini et réalisé par Monsieur CHEF.
- Pose de panneaux électronique d'information.
- Four de réchauffage salle polyvalente.
- Renouvellement de chaises à la salle polyvalente.
- Achat de tables.
- Relèvement de tombes abandonnées au cimetière selon un programme pluriannuel.
- Achat de matériel de tonte pour l'herbe.

Coût total : 66 000 € sans emprunt afin de ne pas alourdir la dette.

Concernant le budget réseau eau :

- Mise en place de la surveillance des réservoirs par télétransmission.
- Renouvellement du système de chloration.
- Mise en place de bouches d'incendie servant à la purge du réseau, purge effectuée toutes les 6 semaines afin d'éviter au maximum le dépôt de fer dans les canalisations.
- Remplacement de poteaux d'incendie.

- Déplacement de compteurs individuels inaccessibles ou générant des fuites difficilement repérables dans le cadre d'une future relevé automatique.
-

Total investi : 35700 € sans emprunt.

Prévision de travaux 2018 :

Programme non défini à ce jour.

Mais, si les finances le permettent :

Continuation :

- de l'opération relèvement de tombes abandonnées du cimetière.
- des décorations de Noël sur l'axe départemental 606 rue de Paris / rue de Lyon.
- du programme d'entretien de la voirie.
- du programme d'amélioration du réseau d'eau. Remplacement de poteaux et d'incendie pose de compteurs sur le domaine public.

Et :

- Ajout d'un panneau électronique d'information à l'école, lieu hyper fréquenté en période scolaire.

Nous allons également mettre en place une réserve citoyenne ; la première réunion a eu lieu courant décembre 2017. Cette réserve vient en appui au dispositif plan de sauvegarde communale, nécessaire en cas de catastrophe.

Je voudrais remercier :

- Les Adjoints et Conseillers Municipaux pour leur aide précieuse.
- Les employés municipaux pour leur dévouement. En particulier à Monsieur CLERC Christian qui quittera la Mairie de Charmoy en milieu d'année et Madame LAIRAUDAT en début d'année, tous les deux pour la retraite.
- Les employés de la Communauté de Communes qui interviennent sur les équipements sportifs et le ramassage des déchets ménagers, ainsi que le balayage des rues.
- Toutes les associations, à travers leurs représentants et leurs adhérents, pour toute l'énergie déployée afin d'animer notre commune.
- Les enseignants de l'école du RPI Charmoy/Epineau-Les-Voves.
- Nos secrétaires qui se sont investies dans la création du nouveau site internet Charmoy89.fr et surtout pour l'animer. A ce jour, je vous invite à le consulter régulièrement, vous y trouverez toutes les informations communales.
- Toutes celles et ceux qui œuvrent au bien vivre de notre commune.
- Un grand merci à Pierre BOIVIN qui, pendant des années, a mis en place et animé le site internet de la commune bénévolement.

VŒUX :

Avant de laisser la parole à Madame EVRARD, conseillère départementale et Vice-Présidente de la C.C.A.M, je voudrais réitérer mes vœux en ajoutant quelques souhaits qui permettraient d'améliorer sensiblement l'ordinaire. L'espoir aide à vivre.

Je formule des vœux au nom du Conseil Municipal, à vous, vos familles et amis, vœux de santé en priorité, vœux de prospérité et tolérance en ces temps difficiles.

Vœux de citoyenneté, on peut espérer.

Respecter au mieux les consignes.

Ne pas laisser les animaux divaguer. Ramasser les excréments de nos amis les chiens lors de la promenade.

Ne pas jeter les papiers, cannettes, bouteilles et autres par les fenêtres des voitures en roulant, la nature n'est pas une décharge.

Respecter les point d'apport volontaire seuls les bouteilles et bocaux en verre dans le container à verre et les tissus, maroquinerie dans le container à tissus et si ces derniers sont pleins ne pas laisser les sacs ou autres au pied : rechercher un autre container, il y en a beaucoup sur nos territoires.

Ne pas laisser les végétaux envahir les trottoirs : les piétons les utilisent et ont parfois des difficultés à passer. Pensez aux mamans avec les poussettes et aux personnes âgées.

Comme vous l'avez lu dans la plaquette d'information communale, chacun doit participer à l'entretien du trottoir devant sa propriété. Ceci est dû à la loi interdisant l'utilisation des produits phytosanitaires et du manque de personnel pour effectuer le nettoyage ; la propreté de la commune est l'affaire de tous.

Espérant votre compréhension et une amélioration, je souhaite à tous nos meilleurs vœux pour 2018.

Le Maire,

M. BIDOT